Mairie de Ruy-Montceau

CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 A 19H00

Hôtel de Ville - Salle du conseil municipal

Accès au public autorisé aux séances du conseil municipal pendant l'état d'urgence sanitaire dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

Séance retransmise sur la page facebook mairie de Ruy-Montceau

CONVOCATION

ORDRE DU JOUR

1- Détermination du nombre d'adjoints au Maire suite à la vacance d'un poste d'adjoint,
2- Détermination du rang d'adjoint à pourvoir suite à démission,
3- Élection d'un adjoint au Maire,
4- Modification des commissions communales et désignation de leurs membres,
5- Élection de la Commission d'Appel d'Offres,
6- Approbation du Procès-Verbal de séance du 05 juillet 2021,
7- Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal,
8- Avenant n°8 au marché public de gestion et d'animation du CLSH,
9- Prorogation de la suppression de l'exonération de taxe foncière de droit de 2 ans des constructions nouvelles,
10- Suppression de l'exonération de la taxe d'aménagement sur 50% de la surface des locaux à usage d'habitation,
11- Institution de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles,
12- Nomination d'un coordonnateur communal du recensement de la population,
13- Modification des groupes et des montants de la part fixe du RIFSEEP,
14- Contrat d'apprentissage affecté aux services scolaire/périscolaire,
15- Modification des quotités hebdomadaires annualisées des agents périscolaires,
16- Recours en renforts périscolaires pour les services périscolaires,
17- Définition des conseils de quartier,
18- Dénomination de la voie du lotissement « le Clos de Lavitel »,
19- Déclassement d'une portion de l'impasse Gaz des Mulets,
20- Modalités d'acquisition du parking des Aurélys,
21- Décision Modificative Budgétaire,
22- Questions diverses.

Convocations délivrées le 06 septembre 2021
Le Maire, Denis GIRAUD

MAIRIE DE RUY-MONTCEAU (Isère)

Tout conseiller qui n'aura pas pris soin d'informer par écrit, soit par courrier soit par courriel, de son absence au conseil municipal sera considéré comme absent et non excusé.

Hôtel de Ville • 77, rue de la Salière • CS 41234 • 38307 Ruy-Montceau Cedex • Tél. 04 74 43 57 45
Courriel : mairie@ruy-montceau.fr • Site : www.ruy-montceau.fr